



PROCÉDURE D'AUTORISATION D'INHUMATION DANS UNE PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE

L'article R. 2213-32 du CGCT attribue au préfet du département où se situe la propriété, la compétence en matière d'autorisation d'inhumation.

Cette autorisation est exclusivement individuelle et ne confère aucun droit d'inhumation dans le même terrain privé aux autres membres de la famille. Dans ce cas où un caveau à plusieurs places aurait été construit, une autorisation d'inhumation doit donc être sollicitée pour chaque défunt. De même lorsqu'il s'agit d'une sépulture en pleine terre.

L'inhumation d'une urne relève des prestations du service extérieur des pompes funèbres soumises à habilitation (article L. 2223-19 du CGCT) et doit donc être réalisée par un professionnel habilité. Cependant, il n'est pas nécessaire de faire appel à un opérateur funéraire ni de recourir à un véhicule spécialisé pour le transport de l'urne vers le cimetière privé.

La dérogation est délivrée sur présentation des documents suivants :

- Formulaire de demande d'autorisation d'inhumation dans une propriété particulière,**
- Acte de décès ou acte d'enfant sans vie (délivré par la mairie Art. 78 du code civil),**
- Autorisation de fermeture de cercueil délivrée par :**
 - le maire de la commune de décès ou
 - le maire de la commune du lieu de dépôt du corps si transport avant mise en bière vers le domicile, la résidence d'un membre de la famille ou une chambre funéraire,
- S'il y a lieu, pour une urne : l'attestation de crémation délivrée le responsable du crématorium,**
- Un plan cadastral identifiant la parcelle où est situé le cimetière (avec références cadastrales),**
 - si le terrain concerné est en indivision, l'accord des co-indivisaires est nécessaire,
- L'avis du maire du lieu d'inhumation,**
- L'attestation du maire du lieu d'inhumation attestant qu'il s'agit d'une fosse ou d'un caveau existant qui se trouve à plus de 35 mètres de toute habitation (articles L.2223-1 et L.2223-9 CGCT),**
- L'avis favorable récent d'un hydrogéologue agréé constatant l'absence de risque de contamination des eaux (avis non requis pour une urne cinéraire).**



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'INHUMATION
DANS UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE**

D'UN CERCUEIL OU **D'UNE URNE**
(cocher en fonction de votre demande)

Je soussigné(e),.....
NOM et prénom du demandeur :
demeurant :

Tél :
Ai l'honneur de solliciter en qualité de (lien de parenté ou représentant(e) de la congrégation religieuse) :

l'autorisation d'inhumer en terrain privé le corps de :
NOM et prénom du défunt.....
NOM de naissance.....
Né(e) le : à (commune) :
..... Pays :
Décédé(e) le : à (commune) :

Les obsèques seront organisées par la société de pompes funèbres (nom de la société) :
située (adresse de la société) :

Est sollicité une autorisation d'inhumer : l'urne contenant les cendres le cercueil

L'inhumation aura lieu :
le (date) à (heure)

est prévue dans la propriété privée (cimetière privé ou congrégation religieuse) située :
.....
commune de

Parcelle cadastrée n°

Fait à
Le

Cachet de l'entreprise

Nom et prénom en clair du signataire
et signature